

# *La Gazette du* **LEVRIER**

LE JOURNAL  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE  
WINTZENHEIM

---

**#60**

Automne/Hiver 2018

*Bonnes Fêtes  
de Fin d'Année*



Ville, vignoble et campagne



## CONTACT

Magazine municipal d'information de la ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Valérie HAIDAR, Groupe de travail Communication et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Dominique REBMANN, Services de la Ville, Colmar Agglomération

Impression : Freppel Imprimeur à Wintzenheim

### MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr)

E-mail : [mairie@mairie-wintzenheim.fr](mailto:mairie@mairie-wintzenheim.fr)

 : Ville de Wintzenheim



# Wintzenheim

## VIE COMMUNALE

- 4 Décisions du Conseil Municipal
- 5 Grands anniversaires, noces
- 6 Parole aux groupes
- 7 Visite ministérielle  
EAA : Inscriptions aux vacances de Noël  
CMJ : appel à candidatures
- 8 Wintzenheim au marché paysan de Möhnesee  
Inscription à la fête des aînés

## URBANISME ET SÉCURITÉ

- 9 Plan Local d'Urbanisme... un projet en voie de finalisation
- 10-11 Chantiers attendus et poursuite des travaux  
Un événement national à Wintzenheim  
Sécurité : stationnement et vitesse

## ENFANCE-JEUNESSE

- 12 Brèves de rentrée
- 13 Mission Locale : le parcours Garantie Jeunes

## ENVIRONNEMENT

- 14 Comment trier ?  
Dépôts sauvages sur les points d'apport volontaire (PAV)

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

- 15 Retour en images
- 16 A Wintzenheim, le sport fait battre le coeur  
Clair de Noël  
Label « Ecole de Hand 2018 »
- 17 Quand la Petite Histoire rencontre la Grande...

## DIVERS

- 18 Agenda
- 19 Informations pratiques



## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sommes toujours heureux de pouvoir vous apporter des informations sur notre commune par le biais de notre gazette et également par le site internet. Il y a aussi toutes ces occasions de se rencontrer, les fêtes de quartier, les réunions publiques... auxquelles je participe avec un réel plaisir. Toute mon équipe, adjoints et conseillers municipaux, apprécient ces échanges pour encore mieux vous servir et contribuer au mieux vivre ensemble.

Préparer l'avenir de Wintzenheim a toujours été notre priorité. Ainsi, différents projets vont voir le jour :

- le pôle d'arts martiaux qui sera achevé d'ici fin mars 2019,
- l'extension de l'école maternelle et du périscolaire à Logelbach dont les travaux devraient se terminer en mai 2019,
- la rénovation des réseaux d'assainissement rue du Maréchal Joffre et la réalisation du bassin Feldkirch,
- l'aménagement des rues De Lattre de Tassigny

et du Herrenpfad qui est en cours de finition pour décembre,

- le démarrage des travaux du parc Herzog qui se termineront au printemps 2019,
- la révision du Plan Local d'Urbanisme qui a été arrêté par le conseil municipal et qui sera soumis à enquête publique en 2019.

Le travail concernant la révision du P.L.U. est engagé depuis maintenant 2 ans. L'A.D.A.U.H.R. (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) nous assiste dans cette démarche.

Compte tenu des enjeux importants que constitue le futur P.L.U., le travail en cours de la commission P.L.U. fait l'objet de concertation avec les différents acteurs (Etat, Chambre d'Agriculture, CCI, Chambre des Métiers, Syndicat Viticole...).

La réflexion est globale, les sujets abordés nombreux : la croissance démographique, la mixité sociale et générationnelle, la densification de l'habitat, la préservation de l'environnement, la place faite au développement économique, source d'emplois pour notre collectivité, la gestion des flux et déplacements, etc.

La mise en place de ce nouveau P.L.U. doit intégrer les textes de loi et les règlements qui encadrent la consommation du foncier et la construction de logements et aussi répondre aux exigences du S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale).

Ainsi, un cadre précis est fixé en matière de consommation de l'espace pour les années à venir. Wintzenheim a pour objectif de produire 700 logements les 15 prochaines années. Je rappelle que la loi S.R.U. nous oblige à avoir 20% de logements locatifs sociaux par rapport aux résidences principales, ce qui suppose un important effort de rattrapage.

*Que la joie soit complète en  
cette heureuse saison de fêtes  
Joyeux Noël  
Bonne et heureuse Année 2019 !*

**Serge NICOLE**

Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 08/06/2018

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2018
3. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables
4. Transfert à Colmar Agglomération des compétences non comprises dans le bloc de compétences de la GEMAPI
5. Modifications statutaires du Syndicat mixte de la Fecht Amont et transformation en EPAGE
6. Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité
7. Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz
8. Rapport d'activité 2017 du syndicat d'Electricité et de gaz du Rhin
9. Avis relatif à une demande d'autorisation d'exploiter des installations classées la déchetterie de Colmar Agglomération à Wintzenheim
10. Acquisition de parcelles section 32 pour la piste cyclable rue du Tiefenbach
11. Acquisition des parcelles section 7 n°71 et 74 - rue du Maréchal Joffre
12. Avis sur la cession en bloc du patrimoine de Logiest à Néolia
13. Garanties de transfert d'emprunts de Logiest à Néolia suite à la cession du patrimoine
14. Adoption des tarifs de la saison culturelle Arthuss 2018-2019
15. Subvention exceptionnelle à l'association des PEP Alsace
16. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la mise en place des blocs sanitaires sur le terrain des gens du voyage
17. Adoption de la convention de mise à disposition d'un agent par les PEP Alsace
18. Adoption de la convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité RGPD
19. Désignation du nombre des membres du Comité Technique et du CHSCT
20. Subvention exceptionnelle dans le cadre du Raid Amazones
21. Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

## SÉANCE DU 28/09/2018

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2018
3. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme
4. Adoption du Projet Urbain Partenarial pour le projet rue Adolphe Hirn à Logelbach avec Loonis habitat
5. Rapport d'activités 2017 de Colmar Agglomération
6. Rapport d'activités 2017 du délégué de la DSP pour l'exploitation du multi-accueil Pom' de Reinette
7. Rapport d'activités 2017 du délégué de la DSP pour l'exploitation du service périscolaire
8. Rapport d'activités 2017 du SIVOM du canton de Wintzenheim
9. Rapport d'activités du Syndicat mixte de la Fecht Amont
10. Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs
11. Adoption des statuts modifiés du SIVOM du canton de Wintzenheim
12. Acquisition des parcelles et de la maison n°19 et 136 - section 13 situées 7 rue Clemenceau
13. Acquisition de la parcelle n°139 située 4 rue du cimetière à Logelbach
14. Actualisation des permissionnaires des lots de chasse
15. Demande de subvention exceptionnelle auprès du Ministère des Armées pour l'organisation des festivités du Centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale
16. Attribution d'une subvention exceptionnelle à Wintzen'arts
17. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association de l'école de musique et de la danse de Wintzenheim
18. Attribution d'une subvention à l'association du monument national Hartmannswillerkopf
19. Décision Modificative n°1 du Budget Principal de Wintzenheim
20. Approbation des modifications des garanties d'emprunts suite aux réaménagements des prêts de Colmar Habitat avec la CDC
21. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables au budget principal Ville de Wintzenheim
22. Cession d'un véhicule communal
23. Adoption du bail avec Orange pour la location de la parcelle n°73 section 90 à Saint-Gilles
24. Modification du tableau des effectifs
25. Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

# Les grands anniversaires

DU 24/03/2018 AU 31/10/2018

Âge	Naissance	Nom	Prénom
90 ans	01/05/1928	HAEFFELIN	Jean-Pierre
90 ans	19/05/1928	SIATTE/MONOD	Marie-Louise
90 ans	26/05/1928	BOUIN/BUZDUN	Marie Germaine
90 ans	11/07/1928	VOITZWINKLER/AMBEIS	Jeanne
95 ans	14/04/1923	FRANCHEL	Roger
95 ans	23/04/1923	HORBER/BAUMGARTNER	Odile
95 ans	22/07/1923	JENNY/BORNOT	Yvonne
95 ans	09/10/1923	WITTERSHEIM/BUCHER	Marthe
96 ans	16/04/1922	CLO/BOHN	Eugénie
97 ans	25/05/1921	MARLY	Pierre



Les 95 ans Mme Marthe BUCHER



Les 90 ans Mme Jeanne AMBEIS



Les 97 ans M. Pierre MARLY



Noces d'Or époux Hubert GINDER

## Noces d'or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
04/05/1968	JUD Joseph Gérard Guy/FUCHS Mathilde
17/05/1968	EHR SAM Guy/BRAUN Gerda
09/08/1968	GINDER Hubert/LAMEY Marie-France
21/09/1968	GIRE Marcel/GERINGER Béatrice
21/09/1968	MAGNOLIA Enrico/KRUMB Martine
30/09/1968	KLINGER-ZIND André/HANSER Marguerite

## Noces de diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
12/04/1958	URBAN Fernand/HECKY Frédérique
24/04/1958	RAMI Sisto/VERMICELLI Clara
26/04/1958	STARCK Charles/KELLER Marie-Jeanne
26/07/1958	LHOTE André/DEBAUVE Francine
20/09/1958	GERARD Léon/KLING Arlette
25/10/1958	HALBEISEN Raymond/THOMANN Anne-Marie

## Noces de platine (70 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
17/07/1948	MONOD Martin/SIATTE Marie-Louise

# Parole aux groupes

## GRUPE "ÉCOUTER, ÉCHANGER, ENTREPRENDRE"

Wintzenheim vit, respire, avance, évolue, et pense à l'avenir de ses habitants. Vous l'avez constaté, la ville se transforme, l'accès aux soins est facilité par l'installation des pôles médicaux, les écoles et la restauration scolaire modernisent leurs locaux, des commerces s'installent, les bâtiments sportifs et culturels sont en évolution permanente, à l'écoute des usagers. La circulation est plus sûre ; certes, les travaux sont un mal nécessaire, semblent interminables, mais il faut en passer par là pour améliorer le cadre et le confort de vie.

La demande de logement est forte à Wintzenheim ; les inscriptions dans les écoles, le centre de loisirs, les différentes associations, ne faiblissent pas, bien au contraire. La fréquentation des différentes manifestations ne cesse d'augmenter.

Les habitants de Wintzenheim, quel que soit leur âge, sont attachés à leur ville, et ne souhaiteraient certainement pas se perdre au sein d'une grande commune, comme cela a été proposé par l'ancien édile dans la presse. On observe un retour à un environnement et un mode de vie sain, personne n'aspire à se fondre dans la masse de mégalofoles ou quartiers impersonnels dépourvus de tout lien social.

Le partage et l'ouvrage au bien commun, la fierté qu'ils engendrent, la sociabilité à l'inverse de la dépersonnalisation, telle est l'illustration parfaite du projet auquel s'attache la municipalité depuis 2008.

La communication : voici un domaine en grande évolution à Wintzenheim. Si celle-ci passait essentiellement par l'écrit et le verbe, c'est par le Web qu'elle s'exprime de façon incontournable de nos jours. Nous l'avons bien compris : le site internet de la ville va être entièrement remanié, et la nouvelle version, plus accessible, plus claire et plus dynamique, sera en ligne dès le début de l'année 2019. Tous les moyens de communication sont actuellement utilisés aujourd'hui, ne manquait que Facebook. C'est chose faite : la page Facebook « Ville de Wintzenheim » va permettre le partage plus large des événements, manifestations et initiatives locales à Wintzenheim. Alors, tous à vos « like » !

*Pour le Groupe: Valérie HAIDAR*

*Membres du groupe : Serge NICOLE, Lucette SPINHIRNY,  
Denis ARNDT, Valérie HAIDAR,  
Daniel LEROY, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL,  
Dominique SCHAFFHAUSER, Ludovic CAMPITELLI,  
Claude KLINGER-ZIND, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, , Marianne GEBEL, Daniel BRUNSTEIN, Mireille PELE, Patricia JAEGLE, Marie-Jeanne BASSO, Jean-Marc KEMPF, Isabel FREUDENREICH, Sébastien LABOUREUR,  
Frédérique MACQUET, Emmanuel AQUINO, Mireille WEISS, Benoit FREYBURGER, Pascale CAZAURAN.*

## GRUPE "CAP SUR L'AVENIR"

Une nouvelle révision générale du plan locale d'urbanisme est en cours et nous ne pouvons pas le cautionner d'une part parce que nous n'avons pas été convié à la commission qui l'a élaboré, d'autre part il va à l'encontre de ce que sera l'évolution de nos communes dans les prochaines années. La logique veut que nous serons dans le futur rattachés à la grande ville alors que ce qui est prévu c'est d'isoler notre commune. Le peu de terrain qui nous reste (même nos terrains de jeux) a été absorbé en grande partie par des logements sociaux, ce plan prévoit près de 700 logements supplémentaires. Le maire a dit lors d'un dernier conseil municipal : « l'objectif c'est aussi de densifier plutôt que de s'étendre. » Il n'y aura plus que du macadam et des constructions, plus de poumon d'oxygène alors que l'on ne parle que d'environnement et d'écologie.

*Pour le groupe : Guy DAESSELE.*

*Membres du groupe : Adèle HAUMESSER, Maria FURLANO, Didier SCHERRER*

*La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.*

## VISITE MINISTÉRIELLE

Le 14 septembre dernier, le maire Serge Nicole, a reçu Madame Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, à l'école maternelle «Les Nénuphars» de Logelbach, en présence de Laurent Thouvét, préfet du Haut-Rhin, et a assisté, avec les élus, à la présentation du projet d'extension de l'établissement, financé grâce aux dotations de l'Etat.



## CMJ : APPEL À CANDIDATURES

Vous voulez participer à la vie communale de Wintzenheim ? Faire part de vos idées et donner votre avis ?

**Le CMJ est fait pour vous !**

Si vous avez entre 9 et 18 ans et habitez à Wintzenheim, Logelbach ou La Forge, vous avez un rôle essentiel à jouer dans votre commune, alors rejoignez le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) !

**QUEL RÔLE A LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, QUELS SONT SES OBJECTIFS ?**

Le CMJ répond à la volonté de la municipalité de permettre aux jeunes de Wintzenheim de s'exprimer et de faire connaître leurs attentes. Le CMJ donne l'occasion aux jeunes de suivre un apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Il leur permet de monter des projets avec l'aide du Conseil Municipal. Le CMJ permet aussi aux jeunes d'évoluer au sein de leur commune en les aidant à devenir des citoyens responsables et à s'impliquer dans la vie communale. Le CMJ apprend à s'investir pour les autres dans l'intérêt général sans démarche partisane. Il assure la promotion du « Vivre ensemble ». Il leur permet également à tous d'apprendre à écouter les autres, à prendre la parole en public pour pouvoir donner son opinion et à être capable d'argumenter.

**Renseignements et candidatures au 03 89 27 94 89 ou [cbuhler@mairie-wintzenheim.fr](mailto:cbuhler@mairie-wintzenheim.fr)**



Participation à la journée citoyenne

## ESPACE ANIMATIONS

## INSCRIPTIONS AUX VACANCES DE NOËL

Pour les vacances de Noël, l'Espace Animations Arthuss vous donne rendez-vous du 31 décembre 2018 au 4 janvier 2019, pour terminer l'année et commencer 2019 comme il se doit !

Au programme de cette semaine festive, un buffet et une mise en beauté pour être au top lors du réveillon la Saint-Sylvestre, la découverte de la couture sur machine avec la création d'un bonnet customisé, une sortie au Xtreme Laser Games et au Burger King, un atelier cuisine où chacun mettra ce qu'il veut dans sa galette ! Qui sera le roi et la reine ? Mystère autour du quizz de la fève ! Rires, délires et convivialité seront également de la partie.

**Inscriptions pour les 11-17 ans (hors renouvellement d'inscription) :** à partir du samedi 9 décembre de 14h à 17h à l'Arthuss et les jours suivants : mardi de 14h à 18h, mercredi de 16h30 à 18h30, jeudi et vendredi de 14h à 18h30.

**Pour tout renseignement,  
09 67 30 72 45 ou  
[mbey@mairie-wintzenheim.fr](mailto:mbey@mairie-wintzenheim.fr)**



# WINTZENHEIM AU MARCHÉ PAYSAN DE MÖHNESEE



C'est par un superbe temps automnal et dans une grande effervescence que le marché paysan annuel s'est préparé dans le quartier de Körbecke. Ce marché est réputé pour ses produits locaux accompagnés

d'informations quant à leurs qualités et méthodes de production. La population est, en effet, de plus en plus soucieuse des origines de son alimentation. Elle achète fréquemment ses denrées dans des fermes proches ou des régions avoisinantes et le marché paysan est l'occasion de découvrir les unes et les autres. La marchandise proposée est variée: viande, charcuterie, miel, produits laitiers... S'y ajoutent des peaux de mouton, des tricots, de la décoration ou de plantations. Cette année, les amis de Wintzenheim étaient les bienvenus. Un diaporama de la rencontre du mois de mai et des brochures ont étayé un point info Wintzenheim. Afin de renforcer les liens entre les deux villes, la réflexion se porte sur la pérennisation de ce stand. Bien que le 3 octobre ne soit pas férié en France, la ville de Möhnesee invite cordialement les amis ou curieux de Wintzenheim à se rendre à son marché paysan.

## INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS

La traditionnelle Fête des Aînés est l'occasion pour la commune d'inviter ses seniors en cette période de partage et d'échange. Cette fête organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) permet de se retrouver autour d'un repas festif dans une ambiance musicale et conviviale. Cette année, elle se déroulera le dimanche 13 janvier 2019, à la salle Tomi Ungerer de Logelbach.

Côté musique, l'animation sera assurée par « Retro Band » et « Patrick Breitel ». Accompagnés de leurs accordéons et au gré de leurs chansons entraînantes, ils vous feront danser et passer un chaleureux moment.

Cette invitation s'adresse aux personnes âgées de 74 ans, c'est-à-dire nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 et habitant à Wintzenheim, La Forge ou Logelbach. Si vous désirez venir accompagné(e) de votre conjoint(e) âgé(e) de moins de 74 ans, une participation de 20€

sera demandée (à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre du « Trésor Public »).

Pour vous inscrire, vous devez remettre le talon-réponse ci-dessous au service Accueil et formalités administratives de la mairie de Wintzenheim ou de Logelbach, muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un ticket d'inscription vous sera alors remis.



**Pour de plus amples renseignements concernant cette fête, n'hésitez pas à contacter le service accueil et formalités administratives de la mairie de Wintzenheim au 03 89 27 94 96 ou 03 89 27 94 94.**

### FICHE D'INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS DU 13 JANVIER 2019

à retourner dûment complétée, au service Accueil et formalités administratives, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - 28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim **avant le 16 décembre 2018.**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

- Je participe
- Je participe et viendrai accompagné par :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Dans ce cas, je joins un chèque de 20€ libellé à l'ordre du « Trésor Public ».

- Je ne participe pas
- Je prends le bus
- Je ne prends pas le bus



## PLAN LOCAL D'URBANISME...UN PROJET EN VOIE DE FINALISATION

Le précédent Plan Local d'Urbanisme a été adopté le 20 janvier 2005. Pour rappel, la révision du Plan Local d'Urbanisme était une nécessité car il y avait obligation de rendre compatible les documents d'urbanisme avec :

- les documents supra-communaux, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Colmar Rhin Vosges et le Plan Local de l'Habitat,
- le cadre législatif, par exemple avec les dispositions dites des Grenelle 1 et Grenelle 2, prévues par les lois du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010, la loi SRU et le dispositif impliquant des objectifs de production de logements locatifs sociaux, etc.

Le changement majeur du nouveau document a été la prise en compte de la limitation de la consommation de l'espace agricole et naturel. En effet, il n'est plus possible dorénavant de décider de l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation sans prendre en compte une série de critères.

Ainsi, si un des objectifs majeurs de ce PLU est de réinstaurer une dynamique démographique en rendant possible l'installation de nouvelles familles, il ne pourra se réaliser qu'en prenant en compte les contraintes de consommation limitée de l'espace. Ainsi, il n'est pas envisageable de conserver plus de 27 hectares de zones d'habitat du PLU actuel. Les zones à urbaniser proposées sont issues de la prise en compte de l'ensemble des exigences réglementaires :

- secteurs centraux prioritaires (construction en priorité dans les « dents creuses » des surfaces urbanisées),
- surfaces correspondant strictement au développement démographique prévu,
- production de 20% de logements locatifs sociaux par rapport à l'ensemble des résidences principales existantes et en prenant en compte en plus les 700 nouveaux logements, ce qui suppose intégrer le retard actuel avec un effet de rattrapage important,

- prise en compte des enjeux environnementaux et notamment la proximité des exploitations viticoles.

Environ 20 hectares, en prenant en compte les densifications du centre bourg, pourront être urbanisables à moyen terme, c'est-à-dire à échéance du PLU d'ici 2033.

Le Plan Local d'Urbanisme est aussi l'outil permettant le développement économique et la réalisation des enjeux déterminés à l'échelle intercommunale. Une nouvelle zone d'activités de 22 hectares dédiée à l'artisanat, à l'industrie et au tertiaire est créée à l'est du territoire communal en continuité de la zone future urbanisable de Colmar.

Enfin, une modeste extension de la zone Europe est prévue, dans la limite des terrains qui peuvent être urbanisés par rapport aux sols pollués.

Après que le conseil municipal ait « arrêté » (c'est-à-dire validé) le Plan Local d'Urbanisme, le document sera soumis aux Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communes limitrophes, SCOT, Colmar Agglomération, chambres consulaires, etc.).

Ensuite, ce même document sera soumis aux habitants dans le cadre d'une enquête publique qui aura lieu pendant le second trimestre 2019. Si vous le souhaitez, vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur pendant ses permanences pendant l'enquête. L'adoption du projet définitif est fixée entre juillet et octobre 2019.

# CHANTIERS ATTENDUS ET POURSUITE DES TRAVAUX

Tous les grands chantiers programmés pour ce mandat sont en cours de réalisation.

## PÔLE SPORTIF

Fin des travaux prévus en mars 2019. Coût des travaux : 3 500 000 € hors taxe.



## AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE, CONSTRUCTION D'UN PÉRISCOLAIRE ET D'UNE CANTINE SCOLAIRE À LOGELBACH

Coût des travaux : 1 400 000 € hors taxe.



## PÔLE MÉDICAL À WINTZENHEIM

Coût des travaux : 870 000 € hors taxe.



## VOIRIE

Réfection totale de la rue De Lattre de Tassigny et du chemin du Herrenpfad pour un montant de 410 000 € hors taxe.



Les travaux de renforcement des réseaux auront permis de renouveler plusieurs rues telles que les rues du Bouleau, de l'Orme, de l'Argillère, du Freitag et du Vignoble.

Rue du Maréchal Joffre : les désagréments et nuisances prennent fin. Cependant, nous ne sommes pas au bout de nos peines, car les deux années à venir verront la restructuration complète de cette voie, en deux tranches, d'est en ouest.

## UN ÉVÉNEMENT NATIONAL À WINTZENHEIM



Jeudi 11 octobre, la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics avait choisi Wintzenheim et le chantier du pôle sportif pour l'organisation au niveau national des coulisses du BTP 2018 dans le secteur colmarien. C'est ainsi que plus de 300 collégiens et lycéens ainsi que 12 adultes du CRM de Mulhouse (centre de réadaptation) ont

pu visiter ce bel ouvrage, où les travaux de second œuvre battaient leur plein. Le but était de rediriger les jeunes vers les métiers manuels dont les entreprises manquent aujourd'hui cruellement de main d'œuvre.

**CHAPELLE HERZOG À LOGELBACH**

Après la phase expérimentale, la première tranche de travaux concerne la façade est. Le coût global des travaux est estimé à 1 100 000 € hors taxe.

**RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES À WINTZENHEIM**

La deuxième tranche se termine. En effet, dans la continuité de la première tranche qui a vu la création d'un bassin de stockage de 4000 m<sup>3</sup> et d'un renforcement du réseau d'assainissement route de Colmar, cette phase consistait en l'agrandissement du bassin d'infiltration du Feldkirch à 12 000 m<sup>3</sup>, la création d'un bassin de décantation de 1 300 m<sup>3</sup>, l'évacuation des eaux vers Colmar par la rue de l'Orme et du Bouleau pour rejoindre la route de Colmar, le surdimensionnement du réseau dans les rues du Vignoble, Trois Epis, Joffre et De Lattre pour un montant global de 4 300 000 €.

**ACQUISITIONS DE MATÉRIEL**

Le montant de ces trois acquisitions est de 55 000 € toutes taxes comprises.

**LA SÉCURITÉ À WINTZENHEIM****STATIONNEMENT**

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les automobilistes, notamment lorsque la visibilité est insuffisante (intersection des routes, virages, ...) mais également pour les piétons, lorsque les voitures sont garées sur le trottoir et sur des places non matérialisées.

Sanctions : amende forfaitaire de 135 € et pertes de points (jusqu'à 3 points). Alors je choisis plutôt l'option de marcher quelques mètres, c'est bon pour ma santé.

**VITESSE**

Un enregistrement sur 7 jours des flux de circulation et de la vitesse route de Colmar, aura permis de constater de nombreuses infractions au code de la route avec des vitesses allant jusqu'à 120 km/h. En effet plus de 40 % des véhicules dépassent le 50 km/h autorisé.

Devant ce constat alarmant, les contrôles vont être multipliés par la gendarmerie et la police municipale.

**Denis ARNDT**

Adjoint au Maire en charge  
des travaux, de la voirie et de la sécurité

## BRÈVES DE RENTRÉE

### LES ÉCOLES

La rentrée de septembre 2018 a eu lieu en présence de M. le Maire, ses adjoints et quelques conseillers municipaux. Elle a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours et deux visites:

- le 14 septembre, Mme Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, est venue au groupe scolaire de Logelbach. Son intérêt s'est porté sur les travaux d'extension du groupe scolaire et du périscolaire.
- le 25 septembre, les deux groupes scolaires de Wintzenheim ont accueilli Mme Maire, de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et M. Cailleaux, Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN). Cette visite, pendant le temps scolaire, a permis un échange constructif aussi bien avec les élus qu'avec les enseignants.

Dans nos écoles, le nombre des élèves et des classes est stable.

Comme à l'accoutumée, la période estivale était consacrée aux travaux d'entretien et de nettoyage en vue d'assurer le meilleur accueil aux usagers des écoles lors de la rentrée.

L'école Les Nénuphars a vu la rénovation de deux salles de classe, du couloir, de la salle de motricité, de deux espaces de rangement et d'un local ménage. Le pari a été tenu d'être prêts pour la rentrée, malgré les travaux d'extension et cela vaut un grand MERCI aux entreprises et à nos agents territoriaux (ouvriers, ATSEM, femmes de ménages).



Concernée par les interventions sur l'installation de chauffage, l'école Les Cèdres était aussi en état d'accueillir ses occupants.

Pendant les vacances de la Toussaint, le sol du gymnase scolaire de la Dame Blanche a été remplacé (coût de 32 000 €), puis ceux d'une salle de classe aux écoles Dame Blanche et Arc-en-Ciel.

### L'ESPACE D'ANIMATIONS ARTHUSS

Toujours aussi dynamiques, Malik Bey et son équipe proposent des activités attrayantes, d'où le succès des adhésions.

Après l'installation d'une climatisation dans les locaux de l'EAA, le sol a été refait avec un revêtement atténuant le bruit.



### LE PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée, les repas du périscolaire sont préparés et livrés par les PEP Alsace. L'association a, en effet, investi dans la création d'une cuisine sise au siège de l'association. Cette restauration privilégie les circuits courts et la liaison chaude est toujours assurée.

À Wintzenheim-centre, Mme Delphine Durand est la nouvelle directrice-adjointe depuis début octobre.



### POM' de REINETTE

Mme Claire Manroubia a pris ses fonctions de directrice le 17 octobre.

Pom' de Reinette utilise, à nouveau, la salle de motricité de l'école maternelle depuis le 3 octobre.

# Le parcours



## Garantie Jeunes

En 2017, la Mission Locale Haut-Rhin nord Colmar/Guebwiller a été en contact avec 3031 jeunes issus de 129 communes différentes.

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou ayant terminé leurs études, diplômés ou non. Nos conseillers en insertion professionnelle accompagnent les jeunes dans leurs démarches :

- d'orientation ou de reconversion professionnelle
- de définition et de validation de projet professionnel
- d'accès à la formation continue ou de reprise d'études
- d'accès à des stages en entreprise
- d'engagement citoyen : Service Civique, Service Volontaire Européen, Service Militaire Volontaire, etc.
- d'accès à l'emploi y compris à l'alternance

Pour faciliter vos démarches, elle met en place différentes aides à la mobilité, à la subsistance, etc. Pour les jeunes en grande précarité elle propose d'intégrer le dispositif Garantie Jeunes qui permet un accompagnement intensif d'un an, soumis à droits et devoirs, assorti d'une allocation mensuelle de 484,82 € (attention celle-ci peut être suspendue ou supprimée si les jeunes ne respectent pas leurs engagements). Actuellement 7 jeunes de Wintzenheim suivent le parcours Garantie Jeunes.

### Quelques chiffres

En 2017, **84** jeunes Wintzenheimois ont été accompagnés par la Mission locale (**37** femmes et **47** hommes). En moyenne, un jeune a eu **11** contacts directs (entretiens de face à face ou par téléphone) avec sa conseillère en insertion professionnelle, et **3** contacts dématérialisés (mails, SMS).

**40,5%** d'entre eux ont un diplôme supérieur ou égal au Baccalauréat, **38%** n'ont aucun diplôme, les **21,5%** restant ont un CAP.

Les résultats de cet accompagnement co-construit avec les jeunes ont été les suivants :

- **119** contrats de travail signés (dont 22% d'emploi durable) pour 54 jeunes (un jeune ayant pu signer plusieurs contrats : un CDD suivi d'un CDI par exemple ou plusieurs CDD).
- **24** entrées en formation (pour 20 jeunes)

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes plus scolarisé ? Vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? Vous souhaitez vous former ou décrocher un emploi ?

La Mission Locale est présente sur votre territoire pour vous conseiller gratuitement dans les démarches à effectuer. Alors venez nous rencontrer à l'Arthuss les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis après-midis de chaque mois!

**Pour tout renseignement,  
contactez-nous au 03 89 21 72 20**

### Interview d'Aurélien MAIRE



#### Présente-toi en quelques mots :

Aurélien MAIRE, 17 ans, résidant à Wintzenheim. J'ai arrêté l'école après la 3<sup>ème</sup> en ayant obtenu mon brevet des collèges. J'ai passé environ une année sans étudier ni travailler, car je ne savais pas quoi faire.

#### Comment as-tu connu la Mission Locale ?

Je fréquente l'Espace d'Animations Arthuss, où il y a une permanence le mardi après-midi. Les animateurs de la structure m'en ont parlé et m'ont poussé à m'inscrire, sachant que je ne faisais rien.

#### Comment s'est passé ton premier rendez-vous avec la Mission Locale ?

J'ai discuté de mes centres d'intérêts et de différents métiers. Je n'avais pas trop d'idées, elle m'a donc orienté vers un test de connaissances pour voir mon niveau scolaire et vers la Garantie Jeunes.

Pour m'inscrire à la Mission Locale, il fallait une carte d'identité que je n'avais pas. A nouveau, ce sont les animateurs de l'Espace d'Animations Arthuss qui m'ont conseillé et expliqué les démarches à faire pour en avoir une. A côté de ça, la conseillère de la Mission Locale m'a aidé à trouver un emploi saisonnier de vendangeur rémunéré.

#### En quoi consiste la Garantie Jeunes ?

La Garantie Jeunes donne accès à une première expérience professionnelle ainsi qu'à l'attribution d'une allocation. Je participe aussi à des ateliers au siège de la Mission Locale, pour apprendre à faire un Curriculum Vitae (CV), des lettres de motivations et des simulations d'entretiens d'embauches.

#### Pour finir, que t'a apporté la Mission Locale ?

La Mission Locale m'accompagne dans mon insertion professionnelle et je m'engage de mon côté à m'investir pleinement dans cette accompagnement personnalisé. J'apprends à prendre ma vie en main.

*Merci à Aurélien pour son témoignage.*

# COMMENT TRIER ?

## CONTENEURS BLEUS

### EMBALLAGES EN MÉTAL [NOUVEAU]



### BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



## CONTENEURS VERTS

### BOUTEILLES EN VERRE



### TOUS LES PAPIERS



### BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



### BOCAUX EN VERRE



# DÉPÔTS SAUVAGES SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Les dépôts sauvages, dans les rues et sur les PAV, sont en constante augmentation. Les ramasser mobilise quotidiennement un camion et plusieurs agents municipaux : un coût non négligeable pour chaque commune ! À chacun de ne pas être un maillon de cet incivisme...

### Le dépôt sauvage est un acte répréhensible :

Interdiction de déposer des déchets hors des conteneurs, sous peine de poursuites, y compris lorsque ceux-ci sont pleins !

D'autres points de collecte sont accessibles... et localisables sur [geo.agglo-colmar.fr/dechets/index.html](http://geo.agglo-colmar.fr/dechets/index.html)

**Attention: tout dépôt sauvage constaté est verbalisable à hauteur de 68 € (article R. 633-6 du code pénal).**

### Conseils pratiques pour une bonne utilisation des conteneurs :

- Déchirer les cartons avant de les introduire dans le conteneur;
- Les gros cartons et les encombrants doivent être

déposés en déchetterie (accès gratuit) avec le pass déchets.

### Comment obtenir votre pass déchets ?

- Par Internet : [www.agglo-colmar.fr/mon-passdechets](http://www.agglo-colmar.fr/mon-passdechets)
- Aux ateliers municipaux, 1 avenue de la foire aux vins à Colmar, muni d'un justificatif de domicile (moins de 6 mois) et, si vous venez d'emménager, nom de l'ancien occupant du domicile

### Service Gestion des déchets

Tél : 03 89 24 66 99

Mail : [contact-dechet@agglo-colmar.fr](mailto:contact-dechet@agglo-colmar.fr)



## EVOLUTION DES DÉCHETS ENTRE 2012 ET 2017 POUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION : DES PROGRÈS CONSTANTS

### Forte diminution des ordures ménagères

2012: 283 kg/hab/an  
2017: 208 kg/hab/an

### Progression de la collecte des bio déchets

2012: 7 kg/hab/an  
2017: 40 kg/hab/an

### Augmentation de l'effort de tri (carton, verre)

2012: 84 kg/hab/an  
2017: 103 kg/hab/an

**3 SEPTEMBRE 2018**  
**RENTRÉE DES CLASSES**



**DU 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018**  
**SALON DES ÉCONOMIES**  
**D'ÉNERGIES ET DE L'HABITAT**

**3 OCTOBRE 2018**  
**CONCERT**  
**ON A R'TROUVÉ LES CLÉS**



**24 OCTOBRE 2018**  
**SPECTACLE JEUNE PUBLIC**  
**LA BOBINE DE FIL MAGIQUE**  
**- JEANNE DE SONGE**



**28 OCTOBRE 2018**  
**6ÈME ÉDITION D'HAPPY MIEL**



**4 NOVEMBRE 2018**  
**BOURSE BD ET MULTI-COLLECTIONS**



## A WINTZENHEIM, LE SPORT FAIT BATTRE LE CŒUR !

Le sport est avant tout un excellent moyen d'entretenir sa santé et de prévenir les maladies cardio-vasculaires. C'est aussi l'occasion de faire battre son cœur pour des causes auxquelles certaines et certains d'entre nous sont attachés.

Ainsi le 16 septembre dernier, la ville, avec l'appui de l'Harmonie municipale et du CMJ, soutenait l'association « Courir solidaire » lors du **marathon de Colmar** dont l'ensemble des bénéficiaires sont reversés à des associations œuvrant pour la santé ou le bien être des patients.



Du 10 au 20 octobre, deux jeunes femmes, résidentes ou œuvrantes, de notre cité ont participé au **Raid Amazones** avec le soutien de la commune. Aides aux écoles et villages traversés du Sri Lanka, cagnotte pour le fonds de dotation Ecole Avenir (école Mathias Grünewald), c'est avec leurs muscles mais aussi leurs cœurs que Caroline Kern et Gaëlle Lacraz ont affronté les épreuves variées mais éprouvantes de ce raid. Le classement final de nos Wintzenheimois est 32<sup>èmes</sup> sur 73 équipes. Un grand bravo à elles !



Et puis pour les sportifs des **arts martiaux** (Karaté Club et Judo club) et de la gymnastique volontaire (AGV), le cœur bat aussi de plus en plus vite à l'approche de la mise en service du nouveau pôle d'arts martiaux prévue en avril 2019 !

Enfin n'oublions pas les autres **associations de sports physiques**, ASL Logelbach (Gym douce), Ski club (Ski), HBCW (Handball), ASW (Football), New Basket Club (Basket), qui œuvrent de tout leur cœur pour le cœur, au sens propre comme au sens figuré, des Wintzenheimois.

Daniel Leroy



## LABEL « ECOLE DE HAND 2018 »

La notoriété du Handball Français repose sur les performances de ses équipes de France. Ces résultats sont le fruit d'un travail étroit avec tous les clubs depuis l'école, jusqu'aux clubs professionnels. C'est ainsi qu'émergent, chaque saison, des nouveaux talents. Mais la performance du handball ne se limite pas à ses résultats, c'est aussi la volonté d'offrir à tous les publics un handball de qualité.

À ce titre, la fédération Française de Handball a délivré un label « École de Hand » au club de HBC Wintzenheim.

Ce label a pour but de valoriser le club sur le travail accompli en matière de qualité d'accueil des plus jeunes, la formation de l'encadrement, l'utilisation d'un matériel pédagogique adéquat et l'intégration des plus jeunes dans l'activité associative.

**Un grand bravo au club du HBC Wintzenheim pour l'obtention de ce label !**

## CLAIR DE NOËL

Le Clair de Noël à Wintzenheim sera chaleureux et mélodieux : harmonieux, chantant rythmé... Neuf concerts et spectacles sont programmés en ce mois de décembre, à votre porte. Venez-y en voisins, curieux et désireux de partager la flamme que l'approche de Noël allume dans le cœur, et faites de cette pause festive et joyeuse un moment précieux.

Que l'on croit au Ciel ou non, Noël ne laisse pas indifférent. Ce moment est une invitation propice à la réflexion sur le sens de la vie que l'on veut pour soi-même, pour ses proches, mais aussi sur le monde auquel on aspire pour demain.

Partager un concert est un moment de joie simple que le Clair de Noël s'efforce de renouveler chaque année, pour le plaisir de chacun.

Belles Fêtes de Noël (en musique) à tous !



Valérie Haidar

# QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE...

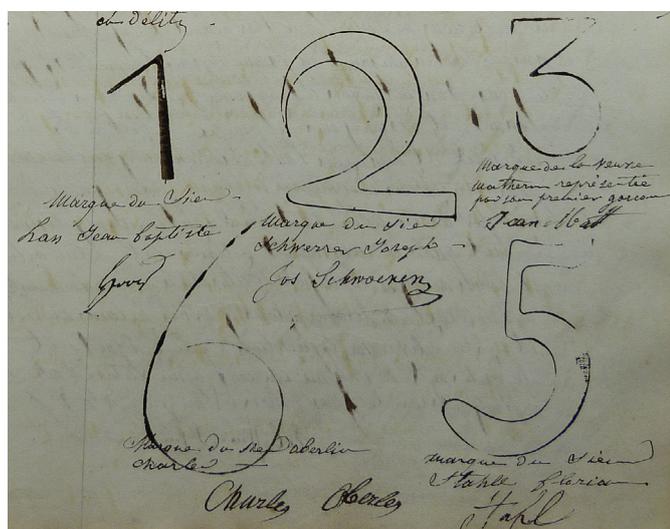
A l'initiative de la Société d'Histoire de Wintzenheim, une nouvelle rubrique voit le jour dans la Gazette du Lévrier.

Il s'agit de mettre en lumière les archives municipales de la ville de Wintzenheim, conservées précieusement dans une chambre forte située dans la partie la plus ancienne de la mairie. Ces registres recueillent la consignation de toutes les décisions concernant la vie de notre commune, et sont la mémoire de Wintzenheim. Dans ses moindres détails...

Ainsi, la Société d'Histoire de Wintzenheim va vous faire découvrir au fil des prochains numéros de La Gazette du Lévrier des extraits cocasses de l'histoire de notre ville.

Voici deux extraits, tirés du Registre des Délibérations du Maire, du Conseil Municipal et autres - 1814-1851 et un Arrêté de police relatif à la fabrication du pain - 1838-08-28.

## PETITE HISTOIRE DE WINTZENHEIM Acte 3



En 1838, lors d'un contrôle, il s'avéra que le poids officiel des miches de pain n'était respecté par certains boulangers. Le maire, en sa qualité de chef de la police, prit des mesures coercitives obligeant les boulangers à apposer une marque spécifique sur chacun de leurs pains. Voici une transcription partielle de l'arrêté municipal :

Nous, maire de la Commune de Wintzenheim, considérant que des plaintes nombreuses nous parviennent contre les boulangers de cette commune,

Considérant qu'il est constant qu'un sordide intérêt a déterminé plusieurs à donner à leurs miches un poids en dessous de celui qu'elles devraient avoir,

Considérant encore que les avis réitérés de la police et les avis conciliatoires du magistrat n'ont eu aucun résultat,

que dès lors il est de haute urgence de prendre des mesures coercitives pour faire cesser cette dilapidation permanente et scandaleuse,

Vu l'article 30 de la loi du 19 et 22 juillet 1791 vue encore la loi du 18 juillet 1837 article 11 paragraphe 2 et dernier, attendu qu'il y a urgence, arrêtons ce qui suit :

art. 1) dans la huitaine les boulangers de Wintzenheim auront à se présenter à la Mairie de ce lieu pour y déposer leur empreinte de la marque ou numéro qui leur sera désigné par le maire pour marquer leur pain,

art. 2) la taxe adoptée est celle du tarif en vigueur au chef lieu de l'arrondissement,

art.3) les miches de pain blanc, bis et noir auront un poids déterminé de ½, 1,1 ½ et 2 kilos sans pouvoir présenter de fraction ou de poids intermédiaire,

art.4) toutes les miches non marquées seront réputées fabriquées en fraude et le boulanger poursuivi pour inobservation du présent règlement.

Fait à Wintzenheim le 28 mai dix huit cent trente huit

\*\*\*

« Par-devant nous André Louis Lemolt, maire de Wintzenheim et après publication et interprétation de l'arrêté ci-dessous relatif à la taxe du pain sont comparus les maîtres-boulangers du lieu, lesquels ont déclaré accepter pour marque le numéro indiqué par nous.

Les boulangers ci-dessus désignés ont signé avec nous – et ont apposé au bas du présent, l'empreinte de leur marque, pour pouvoir aux cas échéants y recourir et constater les contrefaçons ou délits

Dessins des marques

Art. 1) Si tôt l'approbation par Monsieur le Préfet du présent arrêté, les boulangers de la commune de Wintzenheim auront à se présenter à la mairie de cette commune pour y déposer leur empreinte de la marque ou numéro qui leur sera désigné par le maire pour marquer leur pain.

Art. 2) Le présent arrêté si tôt son approbation, sera publié, affecté et notifié à chaque boulanger,

Art. 3) La taxe adoptée est celle du tarif en vigueur au chef-lieu de l'arrondissement,

Art.4) Le tarif sera en cas de variation du prix des grains tous les samedis à neuf heures du matin affiché à la mairie et remis au domicile des boulangers du lieu par le sergent de police.

Art. 5) Les miches de pains blancs, bis et noirs auront un poids déterminé soit d'un demi, un , un et demi, deux et demi kilogrammes sans pouvoir présenter de fraction ou de poids intermédiaires.

Art. 6) Toutes les miches non marquées seront réputées fabriquées en fraude et les boulangers poursuivis pour inobservation au présent règlement.

Fait à Wintzenheim le huit jour du mois d'août dix-huit cent trente huit

Le marie de Wintzenheim : Lemolt

Vu par le préfet du Haut-Rhin C.W Bret - Colmar le 28 août 1838

La Société d'Histoire de Wintzenheim souhaite enrichir ses archives et manque de documents ou d'archives personnelles concernant les habitants de Wintzenheim. Si vous êtes en possession de documents anciens : contrats de vente, ou autres actes patrimoniaux, photos d'associations, ou cartes postales anciennes, vous pouvez si vous le souhaitez prendre contact avec la SHW qui numérisera et archivera ainsi ces précieux documents.

Ceux-ci seront alors soigneusement classés et consignés, et deviendront les témoins d'une époque pour les générations futures. La SHW vous en remercie par avance.

[contact@shw.fr](mailto:contact@shw.fr)

# AGENDA

## Sorties

30.11 au 2.12	<b>MARCHÉ DE NOËL</b> Inauguration à 18h le 30.11 Halle des Fêtes et Place des Fêtes	
01.12 à 20h	<b>TUB'À NOËL</b> Choeur DeSiDeLa Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
2.12 à 16h	<b>CONCERT DE NOËL POUR DEUX TROMPETTES</b> Denis Hummel et Stéphane Bridel Eglise Saint-Laurent	
5.12 à 20H	<b>VIZ EN CONCERT</b> Le Vent en Poupe Auditorium de l'ARTHUSS	
7.12 à 20h	<b>LES BLUE HEAVEN STOMPERS JOUENT NOËL</b> Auditorium de l'ARTHUSS	
08.12 15h à 18h	<b>CONCERT DE NOËL</b> De l'Ecole de Musique et de Danse Salle Laurentia	
09.12 à 16h	<b>LE GOSPEL'S REJOICING CHANTE L'AVEANT</b> Eglise Notre-Dame de l'Assomption Logelbach	
13.12 à 20h	<b>CONCERT DU CHŒUR DE SAINT PETERSBOURG</b> Eglise Saint-Laurent	
14.12 à 20h	<b>NOËL EN HARMONIES</b> De l'Harmonie du Hohlandsbourg et de l'Entente musicale d'Houssen-Ingersheim Eglise Saint-Laurent	
16.12 à 17h	<b>FLORILÈGES DE CHANTS DE NOËL</b> de la chorale Laurentia et des Séraphins Eglise Saint-Laurent	
31.12	<b>BAL DE LA SAINT-SYLVESTRE</b> Salle Laurentia	
03.01 à 15h	<b>SPECTACLE JEUNE PUBLIC «OURS»</b> Les Contes de Nana Auditorium de l'ARTHUSS	
9.01 à 20h	<b>LES CHANSONS DE PAUL MCCARTNEY</b> de Bernard Revel Auditorium de l'ARTHUSS	
12,19,20,26 et 27.12	<b>THÉÂTRE ALSACIEN</b> De la chorale Laurentia Salle Laurentia	

13.01	<b>FÊTE DES AÎNÉS</b> Gymnase Tomi Ungerer
19 et 20.01	<b>SALON « SOYONS ZEN ET PLUS »</b> Halle des Fêtes
6.02 à 20h	<b>CONCERT COUNTRY-ROCK &amp; BLUES</b> Step One Auditorium de l'ARTHUSS
8 au 10.02	<b>REPRÉSENTATIONS DU THÉÂTRE DE LA CITERNE</b> Salle Laurentia

## Commémorations

2.12	<b>CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE</b> des Sapeurs Pompiers Cour de l'Ecole Dame Blanche
2.02 à 11h	<b>COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION</b> Monument aux Morts de Wintzenheim

## Vie Politique locale

7.12 à 19h30	<b>RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> Salle du Conseil
20.12 à 18h30	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> de Colmar Agglomération Salle des Familles à Colmar
17.01 à 17h	<b>RÉUNION D'INFORMATION POUR LE PROJET DE CRÉATION D'UN CLUB DE RETRAITÉS</b> Auditorium de l'Arthuss
07.02 à 18h30	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> de Colmar Agglomération Salle des Familles à Colmar

## Solidarité

3.12 de 16h à 19h30	<b>DON DU SANG</b> Salle Tomi Ungerer
8 et 9.12	<b>BOURSE PUÉRICULTURE</b> de l'école Dame Blanche Halle des Fêtes

**MAIRIE DE WINTZENHEIM**

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim  
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95  
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr  
Site web: www.ville-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h

Mardi 8h-14h30

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h

Vendredi 8h-12h

**MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH**

2 rue de la Gare 68124 Logelbach  
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69

E-mail:mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr

Heures d'ouverture :

Jeudi 14h-19h

**URGENCES**

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Wintzenheim

6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

**POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS**

Tél : 03 89 27 94 97

E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

**DÉFIBRILLATEURS**

Deux appareils sont installés dans la commune :

- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre

- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

**GAZ**

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

**COLMARIENNE DES EAUX**

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

**ENEDIS**

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

**URGENCES RMACTW**

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98

En dehors de ces horaires, veuillez contacter

Full Connect : 03 89 73 17 80

**ORDURES MÉNAGÈRES**

La collecte en est assurée

- le lundi pour les bio déchets

- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

**DÉCHETTERIES**

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.

- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30

- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries**

**COLLECTE DE VERRE ET PAPIER**

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX**

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

**SERVICE SOCIAL****Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans

2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER

Sur RDV :

Tél. : 03 89 30 23 16

Fax : 03 89 77 47 03

E-mail : gerontomunster@cg68.fr

**Centre médico-social**

19 rue Clemenceau  
68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 05 98

**LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES****À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"

1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11

Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02

Directeur : M. JARDY

**À Logelbach**

École Maternelle "Les Nénuphars"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11

Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17

Directrice : Mme MIDON

**LE COLLÈGE PRÉVERT**

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 02 03

Principal : M. ROQUE

**LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"**

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 09 54 29 15 57

Directrice : Mme MANROUBIA

**LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"**

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr

Responsable : Mme DURAND

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 03 89 27 72 30

E-mail : larecreationlog@orange.fr

Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL

**LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEK**

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 25 40

E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr

Responsable : Mme BAUDOUIIN

# Clair de NOËL 2018

Concert « Tub'à Noël », chœur DeSiDeLa  
**1<sup>er</sup> décembre à 20h, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

« Concert de Noël pour deux trompettes », Denis Hummel et Stephane Bridel  
**2 décembre à 16h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

« Les Blue Heaven Stompers jouent Noël »  
**7 décembre à 20h, Auditorium de l'espace culturel Arthuss**

Concert de Noël de l'Ecole de Musique et de Danse de Wintzenheim  
**8 décembre de 15h à 18h, Salle Laurentia à Wintzenheim**

Le Gospel's Rejoicing chante l'Avent  
**9 décembre à 16h, Eglise Notre Dame de l'Assomption**

Concert du Chœur de Saint-Petersbourg  
**13 décembre à 20h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

Noël en harmonies, Harmonies du Hohlandsbourg et d'Houssen-Ingersheim  
**14 décembre à 20h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

« Florilèges de chants de Noël », Chorale Laurentia et les Séraphins  
**16 décembre à 17h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

Spectacle jeune public « Ours », Les contes de Nana  
**3 janvier 2019 à 15h, Auditorium de l'espace culturel ARTHUSS**

**Entrée libre**  
**Plateau dans les églises**  
**Réservations à l'Arthuss**



*Ville, vignoble et campagne*